PROVINCE DE QUÉBEC

41^E LÉGISLATURE

1RE SESSION

QUÉBEC, LE 27 SEPTEMBRE 2017

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 27 septembre 2017

Aujourd'hui, à seize heures quinze minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant:

nº 137 Loi concernant le Réseau électrique métropolitain

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.